

Pour diffusion immédiate

Communiqué

Bioblitz sur les oiseaux forestiers

Sainte-Croix, 18 juin 2018 – Ce fût une autre réussite pour un deuxième bioblitz présenté par l'OBV du Chêne, les Amis de la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière et la MRC de Lotbinière lors du 16 juin dernier. Un total de 18 participants étaient présents afin de recenser les nombreuses espèces d'oiseaux que l'on peut retrouver dans la forêt seigneuriale Joly de Lotbinière.

Grâce au public et aux experts bénévoles, une cinquantaine d'espèces d'oiseaux a été observées dont trois espèces à statut précaire : le pioui de l'Est, espèce à statut préoccupante ainsi que la paruline du Canada et la grive des bois, toutes deux portant le statut de menacée (COSEPAC 2018). La grive des bois est entre autre une mention forte intéressante, car il s'agit d'une des mentions les plus à l'Est des Basses terres du St-Laurent selon son aire de répartition. Elle affectionne particulièrement les vielles forêts, dont les vielles érablières, ce qui fait de la forêt seigneuriale Joly de Lotbinière un habitat idéal pour cette espèce.

L'observation de ces espèces à statut menacée et préoccupante confirme que le massif forestier de la seigneurie est alors très important pour la biodiversité des Basses terres du St-Laurent. On peut voir que les forêts anciennes sont essentielles à la survie de certaines espèces et nous sommes privilégié de les retrouver dans notre région.

Remerciements

L'équipe de l'OBV du Chêne tient à remercier ses partenaires; les Amis de la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière, la MRC de Lotbinière en tant que collaborateur et partenaire financier ainsi que Metro Laroche Laurier-Station en tant que commanditaire. Nous tenons également à remercier chaleureusement les experts bénévoles pour leur temps et leur dévouement à cette activité ainsi qu'à tous les participants pour avoir fait de cette journée un succès !

-30-

Source:

Melissa Chabot, technicienne en environnement Organisme de bassins versants de la zone du Chêne 418 926-3407, poste 215